

CC/zü

Le 9 janvier 1979

Note à Monsieur le Chef du Département

Séance du Conseil fédéral du 10.1.1979
Voyage en Afrique occidentale

Au cours d'une séance tenue mardi et consacrée à l'aspect économique et commercial de la préparation du voyage, l'Ambassadeur Moser a fait part des critiques que le Conseiller fédéral Honegger se proposait de formuler au cours de la séance du Conseil fédéral du 10 janvier. La critique porte sur le fait que les objectifs commerciaux ne figurent qu'au sixième rang (haut de la page 3 de la note du 5 janvier 1979). La critique étonne un peu, si l'on se souvient que dans une note du 19 décembre de M. l'Ambassadeur Moser à M. François Nordmann, il est indiqué, sous chiffre 2

"Die handelspolitische Zielsetzung wäre am Schluss der Traktandenliste aufzuführen, da die Reise in erster Linie eine "Goodwill"-Mission ist und das Schwergewicht auf der Entwicklungspolitik liegt."



John Clerc

Copie :

Monsieur l'Ambassadeur Iselin, avec
copie note Moser du 19.12.1978



- 2 -

Suite

Monsieur Iselin m'informe que le Conseiller fédéral Honegger critique également le point 2 :

"Manifester l'intérêt que porte la Suisse à l'Afrique, en s'informant notamment des principaux problèmes africains dans l'optique des hommes d'Etat d'Afrique occidentale."

M. Honegger prétend que cette phrase signifie que la Suisse serait prête à faire siennes les opinions que les dirigeants africains pourraient exprimer sur les sujets suivants :

FAUX!!

- sanctions contre l'Afrique du Sud
- Namibie
- Rhodésie
- etc.

En réalité, dans l'esprit du DPF, il s'agit de s'informer des vues de nos interlocuteurs. Il serait inconcevable d'aller en Afrique sans ramener des informations sur l'analyse que font les Africains des problèmes africains... Le point 2 de la page 2 est en somme la réplique du point 1 "Exposé de la politique étrangère suisse".

Il n'est pas exclu que l'Ambassadeur Jolles ait "monté" le Chef du Département de l'économie publique contre le DPF!